



Hôtel de Ville
Place Jules-Ferry
88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 52 66 41
concours-communal@ville-saintdie.fr
www.saint-die.eu

Ouverture au public
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

2024
**Concours Floral
Communal**
Bulletin d'inscription



RÈGLEMENT 2024

du Concours Floral Communal de Saint-Dié-des-Vosges

Article 1 Inscriptions

En ligne sur sddv.fr/concours-floral-2024
ou en retirant les formulaires à l'Accueil de l'Hôtel de Ville.
Les inscriptions ne seront pas acceptées si les décorations florales ne sont pas visibles de la route.
Les inscriptions seront reçues **jusqu'au 28 juin 2024 inclus.**

Article 2 Désignation des gagnants

Le jury effectuera un passage entre le **1^{er} juin et 30 juin 2024.**

Article 3 Attribution des prix

Les 3 premiers lauréats se verront attribuer des **chèques cadeaux UDAC** (Union Déodatienne des Artisans et Commerçants) de valeurs suivantes :



Article 4 Modalités de participation

Tout participant à ce concours s'engage à accepter et respecter ce règlement.

INSCRIPTION 2024 AU CONCOURS FLORAL

En ligne sur sddv.fr/concours-floral-2024

ou Partie à remettre à l'Accueil de l'Hôtel de Ville

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Première inscription : oui non

Catégorie (1 seule catégorie doit être cochée)

Maison **Balcon**



Précisions sur l'emplacement du fleurissement (exemples :
fenêtre 3^{ème} étage, balcon donnant sur rue etc) :

Tampon Mairie :

Signature candidat :

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024

Partie à conserver

au Concours Floral Communal de Saint-Dié-des-Vosges

Date d'inscription :

Tampon Mairie :